

Paris, le 23 juillet 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Etat des lieux de l'accès du public aux espèces :
publication par la Banque de France et le Ministère de l'Economie et des Finances
d'un rapport confirmant une très bonne accessibilité**

La Banque de France et le Ministère de l'Economie et des Finances viennent de publier un rapport sur l'état des lieux de l'accès du public aux espèces en France métropolitaine. Ce rapport confirme de manière objective une excellente accessibilité des Français aux espèces via le réseau de distributeurs de billets (DAB) et de points de délivrance d'espèces.

Ce rapport souligne en effet que la situation de l'accès aux espèces en France est très satisfaisante : 98,9% de la population réside soit dans une commune équipée d'au moins un distributeur automatique de billets (DAB), soit dans une commune située à moins de 15 minutes en voiture de la commune équipée la plus proche. Un habitant résidant dans une commune non équipée d'un automate est en moyenne à 8 minutes en voiture de la commune équipée la plus proche.

Par ailleurs, le rapport montre que la géographie de l'équipement de DABs est « vivante » : depuis fin 2015, si on a pu observer des fermetures de DABs dans 198 communes, 131 communes qui ne comptaient aucun distributeur se sont ainsi vues équiper d'un ou de plusieurs DABs. Cela montre bien que les banques adaptent leur parc aux besoins et aux usages de leurs clients.

En parallèle, plusieurs banques ont développé depuis de nombreuses années des services complémentaires de distribution d'espèces, délivrées notamment par des commerçants ou des débitants de tabac et contribuent ainsi à l'accessibilité aux espèces dans certains territoires, en milieu rural par exemple.

Pour Marie-Anne Barbat-Layani, Directrice générale de la FBF : *« Comme l'indique le rapport rendu public par la Banque de France et le Ministère de l'Economie et des Finances, le dispositif actuel d'accès aux espèces en France est satisfaisant. Les banques sont dans un esprit de dialogue, qui permet en règle générale d'apporter des solutions adaptées aux situations locales. »*

CONTACTS

Benoît DANTON : 01 48 00 50 70 – bdanton@fbf.fr

Jenny SENSIAU: 01 48 00 50 52 – jsensiau@fbf.fr

FBFservicepresse@fbf.fr

Suivez-nous sur Twitter

[@FBFFrance](https://twitter.com/FBFFrance)

[@BarbatLayani](https://twitter.com/BarbatLayani)